

Portes ouvertes
de l'Enseignement supérieur

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

PI

En apprentissage avec le Centre de Formation d'Apprentis
de l'académie de Lille

Lycée Louis Pasteur – Lille





OBJECTIFS DE LA FORMATION

Favoriser l'insertion professionnelle en répondant aux besoins du marché et en préparant nos apprentis à leur vie professionnelle future en :

- ✓ Formant à la gestion locative, à la gestion de copropriété et à la transaction.
- ✓ Solidifiant la culture générale : droit, économie, architecture et urbanisme, communication.
- ✓ Approfondissant le niveau linguistique en anglais.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur **deux années scolaires** en **alternance centre de formation /entreprise**. L'apprenti suit des cours en début de semaine au sein du lycée Pasteur (lundi, mardi et certains mercredis) ; le reste du temps, il est en entreprise, pour un ensemble de **35 heures par semaine**.

CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

MATIÈRES ENSEIGNÉES
Culture générale et expression
Anglais
Economie et organisation de l'immobilier
Droit et veille juridique
Architecture, habitat, urbanisme et développement durable
Communication professionnelle en français et langue étrangère
Transaction immobilière
Gestion immobilière
Unité d'initiative locale

Au total : 1 400 heures de cours sur 2 ans.

Les épreuves du diplôme sont les mêmes pour les étudiants et les apprentis.

MODALITÉS D'ENTRÉE EN APPRENTISSAGE

- Signature d'un **contrat d'apprentissage** entre 3 parties :
 - Le **maitre d'apprentissage** : un professionnel du secteur de l'immobilier (agence immobilière, bailleur social, syndic de copropriété, office notariale, service urbanisme de collectivité territoriale...)
 - L'**apprenti** : un étudiant des métiers soumis au **statut du salarié** âgé de 16 à 30 ans (congrés payés de 5 semaines, assiduité d'un salarié en entreprise comme en centre de formation).

- Le **directeur de l'UFA** : M. Dupas, proviseur du lycée Pasteur.
- Ce contrat doit être signé entre le **1^{er} juin et le 1^{er} novembre 2023**.
- Il est possible de débiter la formation sous statut scolaire puis de signer un contrat d'apprentissage en 2^{ème} année de BTS par exemple.
- Rémunération et aides proposées aux apprentis : consulter les sites en fin de brochure.

APTITUDES REQUISES

Pour se diriger vers ce BTS

- | | |
|--------------------------------------------|-----------------------------|
| ➤ Motivation et dynamisme | ➤ Capacité de communication |
| ➤ Intérêt pour les métiers de l'immobilier | ➤ Rigueur et organisation |
| ➤ Ouverture d'esprit | ➤ Aptitudes linguistiques |

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Connaissances et compétences attendues pour la réussite à l'examen

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

LES DÉBOUCHÉS

Le BTS Professions Immobilières permet :

- Une **insertion professionnelle** :
 - En ouvrant les portes de structures existantes (agences immobilières, syndicats de copropriété, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, études notariales...) en tant que négociateur, gestionnaire de biens locatifs, assistant de copropriété, chargé de contentieux...
 - En obtenant les cartes professionnelles obligatoires pour créer une agence en transaction, gestion locative, syndic de copropriété...
- Une **poursuite des études** en licence professionnelle Métiers de l'Immobilier à Lille, en écoles supérieures de l'immobilier, en écoles de commerce....



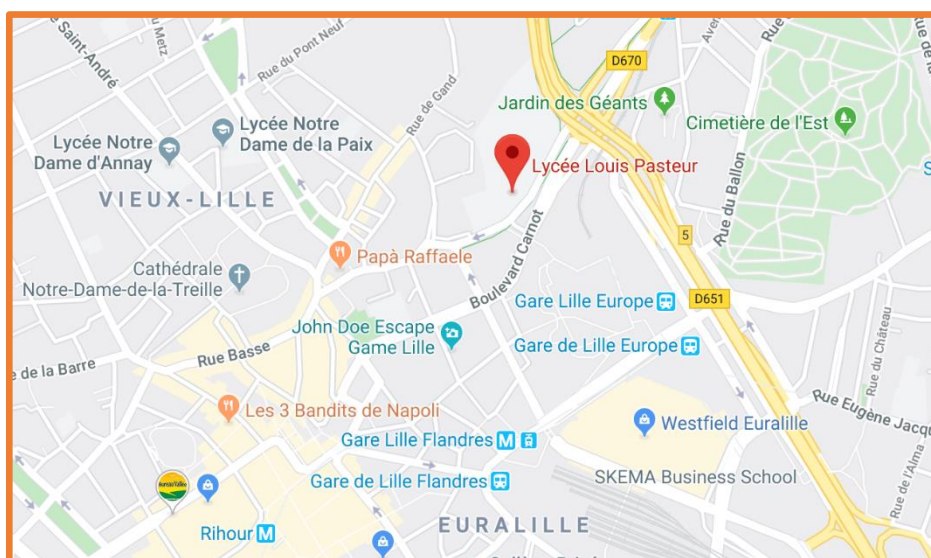
DES PARTENARIATS

- L'obtention du diplôme du BTS « Professions immobilières » permet de recevoir le **Certificat européen délivré par C.E.P.I.** (Conseil Européen des Professions Immobilières) et de poursuivre ses études dans un état membre de l'Union Européenne.
- Des partenariats sont conclus avec de **grandes enseignes** de l'immobilier (SERGIC, Square Habitat...) pour faciliter les recherches d'apprentissage et les rencontres avec des professionnels du secteur.



L'ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION

Situé à l'entrée du Vieux-Lille, à moins de 500 m des gares et d'Euralille, le lycée Louis Pasteur bénéficie de la desserte de tous les transports urbains et suburbains ainsi qu'une piste cyclable.



POUR PLUS D'INFORMATIONS...

<https://monavenirpro-hdf.fr/notre-reseau/cfa-academique-de-lille/qui-sommes-nous/>

puis « télécharger le kit apprentissage 2022-2023 »

<https://monavenirpro-hdf.fr/apprentissage/>

puis rubrique « Niveau financement, comment ça se passe ? »

<https://monavenirpro-hdf.fr/formation/bts-professions-immobilières-pim/>

puis rubrique «  Lycée Pasteur - Lille »



LYCÉE LOUIS PASTEUR



1 rue des urbanistes 59800 LILLE – 03 20 55 36 50 – ce.0590117g@ac-lille.fr